



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Albanie

Question écrite n° 49892

## Texte de la question

Mme Evelyne Guilhem attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation insurrectionnelle qui regne en Albanie. Elle remarque que la France a participé en mai 1995, lors d'une réunion ministérielle de l'Union de l'Europe occidentale, à la création de deux forces multinationales européennes dont le rôle consiste très clairement à accroître la sécurité du pourtour méditerranéen. Avec l'Espagne, le Portugal et l'Italie, la France a en effet mis sur pied une force terrestre de réaction rapide (Euroforce) et une force maritime européenne (Euromaforce) qui, selon la déclaration de Petersberg, ont en charge des missions à caractère humanitaires, des missions d'évacuations de ressortissants ainsi que des missions de maintien et de rétablissement de la paix. Alors que des régiments sont présents en Bosnie sous la bannière de l'Eurocorps, elle lui demande s'il ne serait pas envisageable d'engager, sous commandement de l'UEO, l'Euroforce et l'Euromaforce dans une mission de pacification de l'Albanie, ce qui permettrait de conjurer le sentiment d'impuissance de l'Union européenne qui se manifeste dès lors qu'il s'agit d'assurer sa propre sécurité.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Guilhem Évelyne](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49892

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mars 1997, page 1465